1. **Types de discours spécialisés**

Pour mieux définir les discours spécialisés, il convient de les opposer aux "discours ordinaires" et aux "discours produit en milieu professionnel". On s’intéresse à ce type de discours pour sa capacité à recouvrir différents types et domaines tels que les colloques scientifiques ou les manuels de formation. L’idée de concevoir les discours spécialisées comme des discours "à part", tenus par des spécialistes et nécessitant une initiation, n’est plus valable.

Les tendances actuelles dans l’analyse des discours s’intéressent moins à l’aspect terminologique et plus à l’aspect discursif. C’est dans ce sens que H. Portine définit les "langues de spécialité" comme «des pratiques langagières (ou discours) différenciés de la même langue». Une diversité d’usage de la langue s’est donc frayé son chemin pour qualifier les langues de spécialité. C’est pourquoi certains chercheurs préfèrent parler de "langues spécialisées" car la première appellation a tendance à exclure les textes à l’usage des non-spécialistes, en faisant la différence entre les experts spécialistes et les utilisateurs de cette langue, autrement dit entre les initiés et les non initiés du domaine. Ce revirement épistémologique en allant de la terminologie à la didactique du français de spécialité dans le cadre de l’analyse du discours rend l’expression "discours spécialisés" plus ouverte.

En se référant aux travaux de Anne-Marie Loffler Laurian, Jean-Pierre Cuq distingue six types de registres: le discours scientifique spécialisé, le discours de semi-vulgarisation scientifique, le discours de vulgarisation scientifique, le discours pédagogique, le discours type mémoire thèse et le discours officiel.

* 1. **Le discours scientifique spécialisé :** son émetteur est un chercheur ou un spécialiste d’un domaine qui s’adresse à un récepteur chercheur ou à un technicien dont le domaine de référence est le même. Le message, qui relève de la spécialité de l’émetteur et assez largement de celle du récepteur, ne doit pas poser à celui-ci de problèmes. Le support utilisé pour ce genre de discours est la revue spécialisée à diffusion restreinte.
  2. **Le discours de semi vulgarisation scientifique :** Le discours de semi-vulgarisation est produit par un chercheur qui s’adresse à un public universitaire. Le support le plus répandu est celui de la revue.
  3. **Le discours de vulgarisation scientifique :** le discours de vulgarisation est produit par un journaliste spécialisé dans un domaine scientifique. A travers ce discours, le journaliste s’adresse à un public vaste. Le support utilisé pour ce genre de discours est le journal, le périodique généraliste, …
  4. **Le discours scientifique pédagogique :** son émetteur est un enseignant s’adressant à un récepteur étudiant ou élève. Le support utilisé est généralement le livre et le manuel.
  5. **Le discours de type mémoire ou thèse :** il est produit par un étudiant spécialisé dans un domaine généralement à destination d’un jury de spécialistes du même domaine ou parfois même de domaine voisin. Ils touchent un public de type jury, par le biais d’un support à très faible diffusion. Ce type de discours obéit à des normes que les étudiants sont censés apprendre durant leur cursus de formation.
  6. **Le discours scientifique officiel :** il est produit par un groupe de chercheurs ou bien par leur propre administration s’adressant aux instances concernées par la spécialité à travers un support que l’on peut qualifier de fonctionnel.